

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité

Natura 2000 directive Habitats



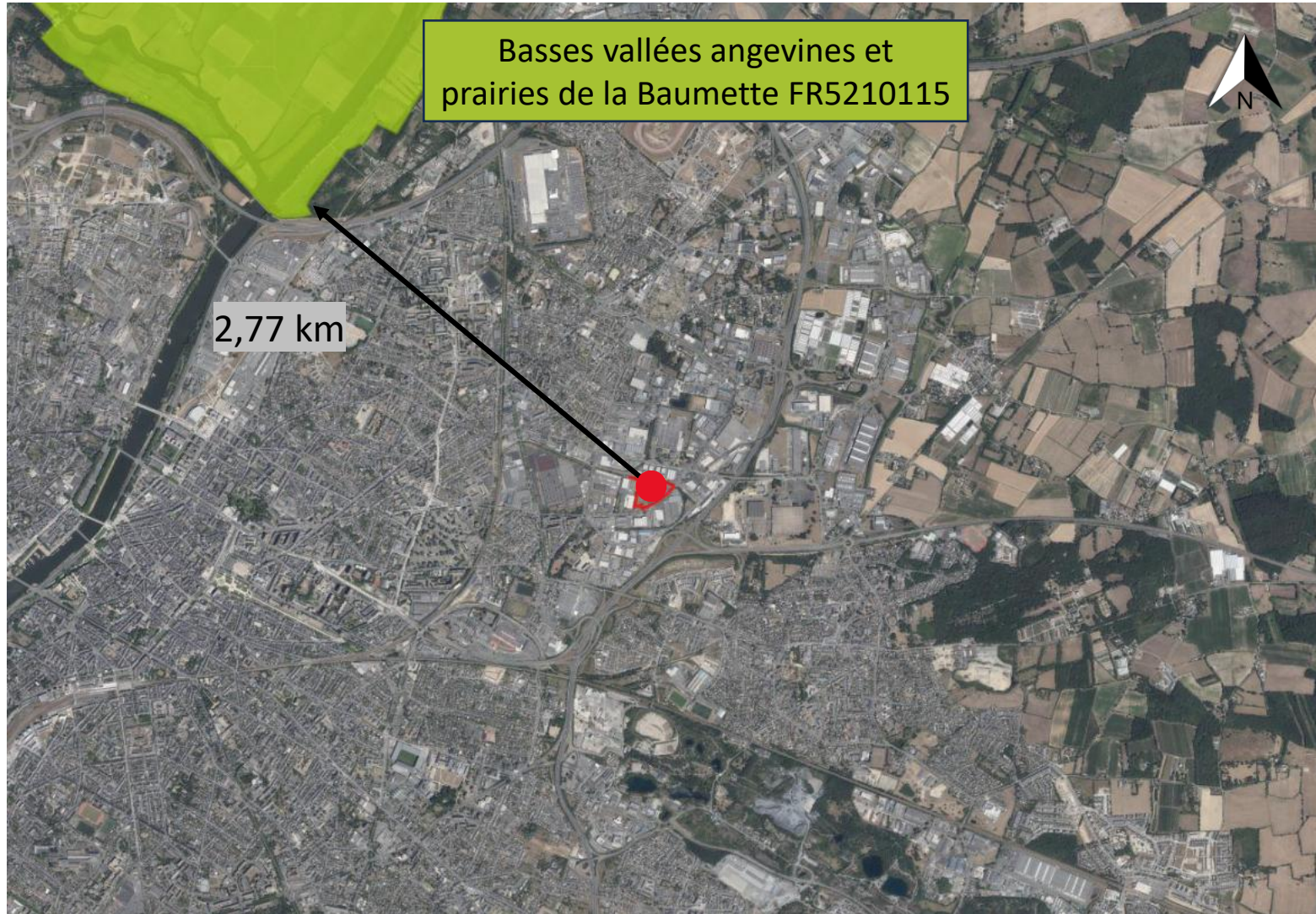
Le site Natura 2000 répondant à la directive Habitats le plus proche est « Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette » (FR5200630) et se situe à 2,77 km du projet.

Au vu de la distance séparant la zone d'implantation du site Natura 2000, le projet n'impactera pas les espèces et les habitats s'y développant.

 Zone d'étude

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité

Natura 2000 directive Oiseaux

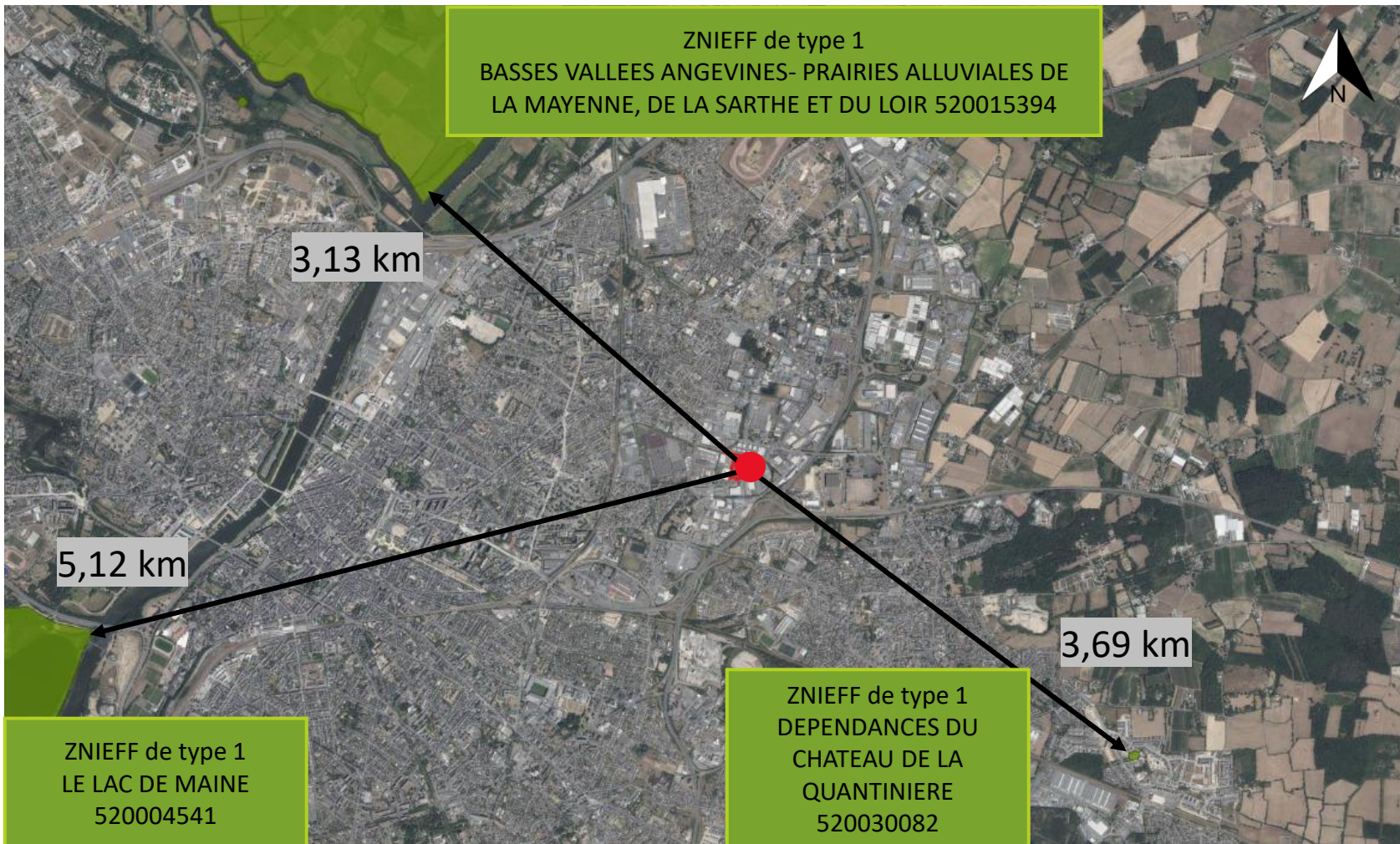


Le site Natura 2000 répondant à la directive Oiseaux le plus proche est « Basses vallées angevines et prairies de la Baumette » (FR5210115) et se situe à 2,77 km du projet.

Le projet se situe au sein d'une zone d'activité et n'est pas propice au développement des espèces concernées.

 Zone d'étude

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité



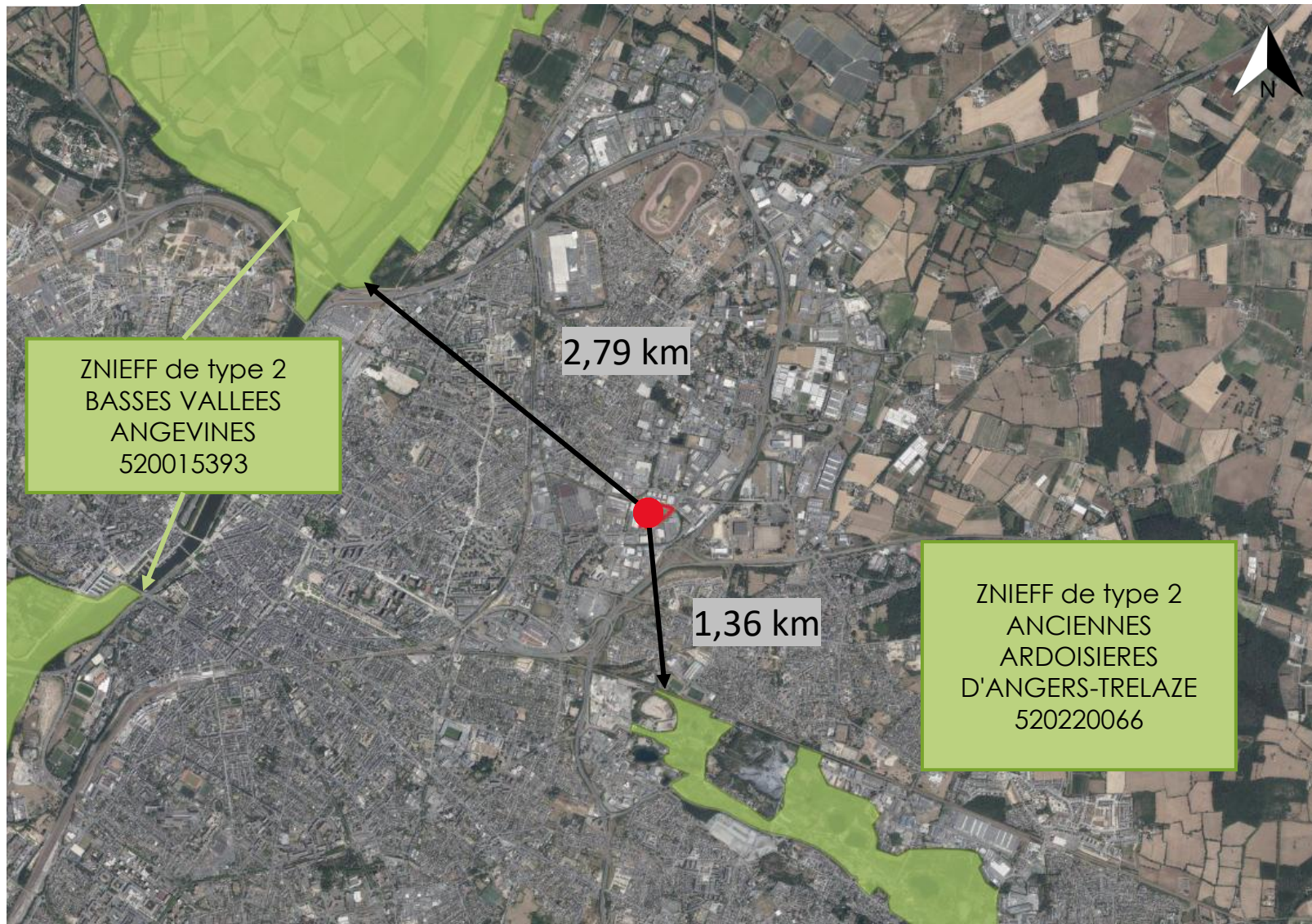
Situation par rapport aux ZNIEFF de type 1

La ZNIEFF de type 1 la plus proche « BASSES VALLEES ANGEVINES- PRAIRIES ALLUVIALES DE LA MAYENNE, DE LA SARTHE ET DU LOIR » (520015394) est située à 3,13 km au Nord-Ouest du projet.

Les autres ZNIEFF sont situées à plus d'3 km et demi du site d'implantation.

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité

Parc photovoltaïque de
Saint-Barthélemy d'Anjou



 Zone d'étude

*Situation par rapport
aux ZNIEFF de type 2*

La ZNIEFF de type 2 la plus proche « ANCIENNES ARDOISIÈRES D'ANGERS-TRELAZE » (520220066) est située à 1,36 km au Sud du site d'implantation.

Les autres ZNIEFF sont situées à plus d'2 km du site d'implantation.